

# TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

## Année 2026

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Communes	Part fixe HT en €/an	Part variable HT en €/m3
DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT	5,71	2,08
ÉLOYES	5,71	1,21
GIRMONT-VAL D'AJOL	Assainissement non collectif	Assainissement non collectif
LE VAL-D'AJOL	48,57	2,18
PLOMBIÈRES-LES-BAINS	5,71	3,24
REMIREMONT	5,71	1,80
SAINT-AMÉ	5,71	1,78
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT	5,71	1,61
SAINT-NABORD	16,94	1,47
VECOUX	5,71	2,81

### REDEVANCE EAU POTABLE

Communes	Part fixe HT en €/an	Part variable HT en €/m3
DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT	32,86	1,29
ÉLOYES	32,86	0,81
GIRMONT-VAL D'AJOL	105,71	2,09
LE VAL-D'AJOL	58,57	1,77
PLOMBIÈRES-LES-BAINS*	4,40	1,12
REMIREMONT*	0,00	0,44
SAINT-AMÉ	53,43	1,11
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT	44,00	1,10
SAINT-NABORD	73,14	1,49
VECOUX	31,14	1,71

\* ajouter la part délégataire en supplément

# TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

## Année 2026

### REDEVANCES ET CONTRE-VALEUR DUES AU TITRE DE L'EAU POTABLE AUX AGENCES DE L'EAU

Communes	Contre-valeur de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable en € HT par m3	Redevance sur la consommation d'eau potable en € HT par m3	Contre-valeur correspondant à la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau en € HT par m3
DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT	0,06	0,4	0,09
ÉLOYES	0,06	0,4	0,09
GIRMONT-VAL D'AJOL	0,06	0,39	0,07
LE VAL-D'AJOL	0,06	0,39	0,05
PLOMBIÈRES-LES-BAINS*	0,06	0,39	0,05
REMIREMONT*	0,06	0,4	0,09
SAINT-AMÉ	0,06	0,4	0,09
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT	0,06	0,4	0,09
SAINT-NABORD	0,06	0,4	0,09
VECOUX	0,06	0,4	0,09

### REDEVANCES ET CONTRE-VALEUR DUES AU TITRE DE L'ASSAINISSEMENT AUX AGENCES DE L'EAU

Communes	Contre-valeur de la redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif en € HT par m3
DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT	0,18
ÉLOYES	0,18
GIRMONT-VAL D'AJOL	Assainissement non collectif
LE VAL-D'AJOL	0,18
PLOMBIÈRES-LES-BAINS*	0,18
REMIREMONT*	0,18
SAINT-AMÉ	0,18
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT	0,18
SAINT-NABORD	0,18
VECOUX	0,18

Cette redevance ne concerne que les logements raccordés au réseau d'assainissement collectif.

# TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

## Année 2026

INTERVENTION ET TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TARIFS HT en €
Droit de branchement assainissement par logement (PFAC : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)	1 000,00 €
Droit au branchement supplémentaire	350,00 €
Travaux de branchement avec extension de réseau	Au réel
Diagnostic en cas de vente / contrôle de conformité	100,00 €
Forfait assainissement habitation sur source (tarif assainissement de la commune)	100 m3
Forfait vidange de fosse dans station d'épuration (hors transport)	55,00 €
INTERVENTION ET TAXES RACCORDEMENT EN EAU POTABLE	TARIFS HT en €
Droit de branchement eau potable par logement	1 000,00 €
Droit au branchement supplémentaire	350,00 €
Pose compteur (<=DN20), remplacement compteur gelé ou autre ou pose compteur supplémentaire	130,00 €
Pose compteur supérieur au DN20	Au réel + M.O
Branchement regard compteur simple de la conduite à la limite de propriété sur une longueur de 30ml (hors terrassement)	750,00 €
Branchement regard double compteur de la conduite à la limite de propriété sur une longueur de 30 ml (hors terrassement)	1 200,00 €
Branchement regard au-delà de deux compteurs, forfait regard simple plus tarif réel du regard (hors terrassement)	750,00 + coût du regard
Frais d'intervention : ouverture/fermeture de compteur - vérification compteur - déplacement fuite après compteur - ...	50,00 €
Main d'œuvre	50,00 €/H
Pièces ou raccords spécifiques	Prix des pièces + 15 %
Travaux sur installation existante	Au réel + M.O
Bris du plombage du compteur (100 m3 tarif m3 de la commune)	Forfait